



L'assureur de toute une vie



Paris, le 12 septembre 2012

Communiqué de presse

Nomination : Tanguy Carré devient directeur général de La Banque Postale Prévoyance

A la suite du conseil d'administration de La Banque Postale Prévoyance qui s'est tenu hier, Tanguy Carré est nommé directeur général.

Il succède à Danielle Wajsbrodt, directrice du pôle assurance et membre du comité exécutif de La Banque Postale, nommée, en janvier 2012, pour assurer la direction générale par intérim de La Banque Postale Prévoyance.

Tanguy Carré était, depuis avril 2009, directeur des marchés et des politiques clientèles à la direction activité banque de détail de La Banque Postale.

Créée en 1998, La Banque Postale Prévoyance est la société d'assurance détenue à parts égales par La Banque Postale (via SF2) et CNP Assurances qui porte la gamme des produits de prévoyance commercialisés par La Banque Postale. En 2011, La Banque Postale Prévoyance a réalisé un résultat net de 33,6 millions d'euros (+11 %) pour un chiffre d'affaires de 414,7 millions d'euros (+6,5 %). Elle compte, à fin 2011, 2,4 millions de contrats de prévoyance individuelle en portefeuille, couvrant l'ensemble des besoins de protection des particuliers.

Biographie

Tanguy Carré est titulaire d'une maîtrise de Droit Privé et diplômé de l'Institut technique de Banque (1987). Il a commencé sa carrière en 1981 en tant que responsable juridique au Crédit Agricole. En 1985, il rejoint la Sorefi Champagne Ardenne pour en prendre la direction marketing. En 1990, il devient consultant associé chez Cybernis. En 1995, il rejoint les Caisses d'épargne. Il est d'abord directeur marketing de la Caisse d'épargne Loire, Drôme, Ardèche (1995-2000) avant d'en devenir membre du directoire, en charge du développement (2000-2005). En 2005, il devient directeur des Services à la personne de la Caisse nationale des Caisses d'épargne, puis, en 2007, directeur Assurances et Service. Depuis avril 2009, Tanguy Carré était directeur des marchés et des politiques clientèles à la direction Activité Banque de détail de La Banque Postale.

À propos de CNP Assurances (www.cnp.fr et www.toutsavoirlassurancevie.fr)

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2011. Spécialisée depuis plus de 150 ans sur ce métier, son ambition est de fournir à chacun les moyens de se prémunir contre les aléas de la vie et de l'accompagner tout au long de son existence.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

CNP Assurances conçoit et gère des produits d'assurance de personnes et propose une gamme de produits complète sur les trois principaux segments du marché : assurance vie-épargne, retraite et prévoyance. En France, elle distribue ses produits d'assurance individuelle par l'intermédiaire des réseaux de La Banque Postale, des Caisses d'Épargne et de CNP Trésor. En assurance collective, CNP Assurances est partenaire de plus de 300 établissements financiers, de grandes mutuelles, de 20 000 collectivités locales et de 4600 entreprises.

CNP Assurances poursuit une stratégie sélective de développement à l'international en exportant son savoir-faire à l'étranger au travers de partenariats et d'acquisitions. Elle est présente dans onze pays principalement en Europe du Sud et en Amérique latine.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

**Contacts presse
CNP Assurances**

Florence de MONTMARIN
01 42 18 86 51
Tamara BERNARD
01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

**Contacts presse
La Banque Postale**

David LHOTE
01 55 44 22 42
david.lhote@laposte.fr